

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 31 mai 2024

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 21, 22, 23, 24 et 25 mai 2024

2024 DU 82 Dénomination belvédère de la Bohème (18^e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " belvédère de la Bohème " à une emprise à Paris (18^e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement en date du 13 mai 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " belvédère de la Bohème " est attribuée à une partie de la rue de la Bonne, située à hauteur de la rue Saint-Vincent et surplombant le parc Marcel Bleunstein-Blanchet à Paris (18^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO